



Multilinguisme et plurilinguisme



FRANÇOIS GRIN
PROFESSEUR ORDINAIRE, FACULTÉ DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION, UNIVERSITÉ DE GENÈVE

UN PAYS, PLUSIEURS LANGUES

La diversité des langues modèle notre environnement en profondeur, bien davantage qu'on ne le croit. C'est déjà une bonne raison d'y être attentif. En outre, face à l'instabilité du monde, son importance pour les sociétés contemporaines s'accroît; elle fait donc partie des enjeux sur lesquels il faut avoir les idées claires.

Multilinguisme et plurilinguisme sont deux facettes de la diversité des langues. Le plurilinguisme concerne la personne, le multilinguisme les sociétés. Cette différence entre pluri- et multilinguisme aide à mettre le doigt sur ce qui rend les enjeux linguistiques si complexes: c'est qu'il faut les appréhender simultanément à des échelles différentes. Pour le voir, partons des quatre défis principaux sur le plan européen.

Quatre défis européens

- La survie à long terme des petites langues, du basque au sémi et du gaélique d'Ecosse au romanche: comment les défendre efficacement? Combien de ressources y consacrer? Et pouvons-nous vraiment nous permettre, en démocratie, de les laisser crever? Bien que très classiques, ces questions sont loin d'être toutes résolues.

- Les effets linguistiques de la mobilité des personnes (surtout au sein de l'UE, mais avec des répercussions sur les pays voisins): oui, la libre circulation fait partie de ce grand projet, avec un extraordinaire potentiel de rencontres et de découvertes; mais comment assurer que la diversité ainsi introduite dans notre quotidien garantisse aussi la diversité des milieux de vie, la spécificité de l'ici par rapport à l'ailleurs, du «chez-soi» par rapport au «pas chez-soi»? En clair, comment formuler une bonne politique de la mobilité combinée à une bonne politique de l'intégration?

- Les conséquences linguistiques de l'immigration, notamment extra-européenne, alimentée par les crises d'origine politique, économique et, à présent, climatique. Ce défi présente beaucoup de parallèles avec le précédent et il débouche sur des questions similaires, mais avec des couches supplémentaires de complexité: ces flux migratoires

échappent largement à la régulation, et l'intégration comporte souvent des dimensions culturelles qui ne sont pas solubles dans le seul apprentissage des langues.

- La fluidité dans la communication bi- ou multilatérale: on croit pouvoir s'en remettre à l'anglais, rebaptisé «lingua franca». Mais c'est déjà un abus de langage, car une lingua franca, ce n'est pas une langue

parachutée de l'extérieur, mais un idiome qui s'élaboré à partir des langues des interlocuteurs. L'anglais est plutôt une langue hégémonique. Comme telle, soit elle exclut (économiquement et socialement) ceux qui ne la maîtrisent pas assez, soit, si elle inclut tout le monde, elle finit par marginaliser puis supplanter les autres langues, aboutissant à l'uniformisation. On en voit déjà les effets délétères dans le monde universitaire, le commerce, le tourisme et les organisations internationales. Attention! Le problème n'est pas l'anglais lui-même: il serait identique si le français ou le bengali s'était retrouvé dans le même rôle. Le défi est donc de permettre et même favoriser la communication multilatérale, mais sans exclure ni uniformiser.

Cet éventail de défis apparaît, mutatis mutandis, à d'autres échelles et dans d'autres contextes. Cela vaut aussi pour la Suisse, un cas fort original car elle s'est construite non pas en dépit de son multilinguisme, mais à travers lui, en formulant un récit national dont la diversité des langues est un élément fondamental.

Pour relever ces défis, il faut raisonner simultanément en termes de plurilinguisme et de multilinguisme. Une pièce centrale du dispositif, c'est bien sûr l'enseignement des langues, qui vise à renforcer le plurilinguisme des personnes. Mais quelles langues enseigner, à qui, avec quelle didactique, pour quelles utilisa-

tions, en visant quel niveau de maîtrise? Puis, d'autres questions émergent: quel rôle pour les filières bilingues? Pour les échanges? Et après tout, le développement des technologies de la langue ne pourrait-il pas nous épargner tous ces efforts d'apprentissage?

D'autres questions portent sur le multilinguisme et se situent au niveau sociétal: par exemple, quel éventail de langues la loi devrait-elle garantir dans la fourniture des services de santé? Ou dans l'étiquetage et la composition des denrées alimentaires? Quelles langues faut-il reconnaître comme officielles, que ce soit au niveau d'une région, d'un Etat, voire de l'Europe elle-même?

On pourrait être tenté de croire que pour répondre à toutes ces questions, il n'y a qu'à s'en remettre à un bon cadre juridique, et puiser dans divers domaines d'expertise (sociolinguistique, pédagogie, évaluation des politiques publiques, etc.) Cependant, l'actualité nous montre que ces défis ne sont pas purement techniques, mais qu'ils sont cruciaux pour l'avenir des démocraties libérales.

En effet, la gouvernance par les Etats démocratiques de la diversité linguistique et culturelle constitue, pour tous les extrémismes, une cible facile: certains n'y voient qu'un laxisme complaisant; d'autres, à l'opposé, une xénophobie rance. Or sur le plan géopolitique, certains acteurs exploitent ces accusations dans le seul but de miner et détruire les démocraties. C'est alors qu'il faut monter au créneau pour les défendre. Pour cela, gardons à l'esprit que la diversité des langues n'est pas intrinsèquement bonne ou mauvaise, mais que, simplement, elle est, avec ses composantes menaçantes et ses composantes menaçantes. Il faut savoir les identifier, les jauger, et proposer sur cette base des politiques de plurilinguisme et de multilinguisme qui soient efficaces, équitables et transparentes. Le défi qui recoupe tous les précédents, et qui constitue du même coup un engagement pour la démocratie, c'est de se doter des outils permettant de le faire. ■